

CALENDRIER 2021 // COLLECTES DES DÉCHETS

AUCUNE PRESTATION LE 1ER MAI, NI COLLECTE, NI DÉCHÈTERIE MOBILE

L'HAY-LES-ROSES SECTEUR SUD

PAVILLONS ET
PETITS COLLECTIFS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
VEN 1	LUN 1 05	LUN 1 09	JEU 1	SAM 1	MAR 1
SAM 2	MAR 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2 *
DIM 3	MER 3 *	MER 3 *	SAM 3	LUN 3 18	JEU 3
LUN 4 01	JEU 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4
MAR 5	VEN 5	VEN 5	LUN 5 14	MER 5 *	SAM 5
MER 6 *	SAM 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6
JEU 7	DIM 7	DIM 7	MER 7 *	VEN 7	LUN 7 23
VEN 8	LUN 8 06	LUN 8 10	JEU 8	SAM 8	MAR 8
SAM 9	MAR 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9 *
DIM 10	MER 10 *	MER 10 *	SAM 10	LUN 10 19	JEU 10
LUN 11 02	JEU 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11
MAR 12	VEN 12	VEN 12	LUN 12 15	MER 12 *	SAM 12
MER 13 *	SAM 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13
JEU 14	DIM 14	DIM 14	MER 14 *	VEN 14	LUN 14 24
VEN 15	LUN 15 07	LUN 15 11	JEU 15	SAM 15	MAR 15
SAM 16	MAR 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16 *
DIM 17	MER 17 *	MER 17 *	SAM 17	LUN 17 20	JEU 17
LUN 18 03	JEU 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18
MAR 19	VEN 19	VEN 19	LUN 19 16	MER 19 *	SAM 19
MER 20 *	SAM 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20
JEU 21	DIM 21	DIM 21	MER 21 *	VEN 21	LUN 21 25
VEN 22	LUN 22 08	LUN 22 12	JEU 22	SAM 22	MAR 22
SAM 23	MAR 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23 *
DIM 24	MER 24 *	MER 24 *	SAM 24	LUN 24 21	JEU 24
LUN 25 04	JEU 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	SAM 26
MAR 26	VEN 26	VEN 26	LUN 26 17	MER 26 *	DIM 27
MER 27 *	SAM 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	LUN 28 26
JEU 28	DIM 28	DIM 28	MER 28 *	VEN 28	MAR 29
VEN 29	LUN 29 13	LUN 29 13	JEU 29	SAM 29	MER 30 *
SAM 30	MAR 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	
DIM 31	MER 31 *	MER 31 *		LUN 31 22	

Le numéro de téléphone unique pour toutes vos demandes : 01 78 18 22 23

VOTRE SECTEUR EST DIVISÉ EN 5 ZONES D'ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS 1

Abbé-Derry (impasse)
Albert Camus (rue)
Albert Thomas (rue)
Ambroise Paré (allée)
Bertrand Dauvin (allée)
Cap René Bizien (villa)
Cendrillon (rue)
Chalais (rue de) **de la rue de Fresnes à la piscine**
Charles Gide (rue)
Charles Gide (résidence)
Charles Perrault (rue)
Closeaux (sentier)
Cochette (voie)
Comdt L'Herminier (rue)
Cottainvilles (sentier)
Docteur Calmette (rue)
Docteur Vaillant (rue)
Ecoles (rue)
Estienne d'Orves (rue)
Fée (rue)
Flouquet (avenue) **portion comprise entre la rue du commandant l'Herminier et l'avenue Victor-Hugo/rue Marc sangnier**
Fresnes (rue)
Geneviève (rue)
Léo Lagrange (rue)
Léon Blum (rue)
Marc Sangnier (rue)
Moïse (rue)
Montaigne (allée)
Parmentier (villa)
Pierre Brossolette (rue)
Pierre Curie (rue)
Pierre Loti (villa)
Puits (rue)

Renner (rue)
Roger Salengro (rue)
Roses (villa)
Roux (rue)
Roux (sentier)
Thérèse (villa)
Thuret (rue)
Vallée aux Renards
Victor Hugo (avenue)
Winston Churchill (rue)

ENCOMBRANTS 4

Chevilly (rue de)
de l'avenue Paul vaillant Couturier (impair) à l'autoroute A6
Général Leclerc (avenue)
de l'avenue Paul Vaillant couturier à l'autoroute A6.
Stade (allée)

ENCOMBRANTS 5

Béatrice (rue)
Bicêtre (rue)
De la rue de Chevilly à Général Leclerc (impair) puis de l'angle de chevilly jusqu'au 154 rue de Bicêtre (pair)
Bouteilles (chemin)
Général Leclerc (avenue)
impair - l'angle de la rue de Chevilly jusqu'au 154 rue de Bicêtre (pair)
Gustave Charpentier (rue)
Julien Victor (rue)
Lallier (rue)
Marronniers (allée)
Paul Hochart (rue)
Plaine (allée)
Sainte Colombe (rue)
Stalingrad (avenue)

ENCOMBRANTS 3

Acacias (résidence)
Chevilly (rue de)
de l'autoroute A6 à la rue de Bicêtre (impair)
Iris (rue)
Pervenches (allée)

À sortir la veille au soir de la collecte

ORDURES MÉNAGÈRES :

Les déchets produits au quotidien par un ménage non recyclables et non toxiques.(Pavillons).

* Les déchets produits au quotidien par un ménage non recyclables et non toxiques.

Collecte supplémentaire uniquement pour les collectifs et les commerces.

EMBALLAGES ET PAPIERS :

Bouteilles, cartons, conserves, canettes, barquettes aluminium, aérosols, briques alimentaires, papiers, journaux/magazines.

Inutiles de les laver, il suffit de bien les vider et de les jeter en vrac dans votre container.

VERRE :

Bouteilles, bocaux, pots de yaourt ou confitures en verre...
En apport volontaire dans des colonnes aériennes installées sur la commune.

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon. Obligatoirement présentés en sacs kraft biodégradable. 20 sacs vous seront livrés pour l'année. Pas de collecte des déchets végétaux de décembre à mars.

Les branchages d'un diamètre inférieur ou égale à 1 cm et d'une longueur de 1.50 m max peuvent être collectés en fagots avec un lien naturel.

COLLECTE DES SAPINS :

Sans sac (sauf biodégradable), sans décoration, sans flocage ni peinture.

ENCOMBRANTS :

✓ Bois, ferraille, gros carton, meubles.1m³ maximum par adresse. A sortir la veille au soir.

✗ **Sont exclus de la collecte :** Déchets d'entreprises, déchets de travaux, déchets automobiles, produits et déchets dangereux et toxiques, vitres et miroirs déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Si certains de vos déchets n'ont pas été collectés (dans la plupart des cas) c'est qu'ils ne peuvent pas être ramassés au titre des encombrants. Il vous incombe donc de les reprendre pour qu'ils ne restent pas sur la voie publique.



IL EST INTERDIT DE DÉPOSER SES CONTAINERS SUR LA VOIE PUBLIQUE EN DEHORS DE JOURS DE COLLECTE.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

grandorlyseinebievre.fr



G R A N D O R L Y
S E I N E B I E V R E

CALENDRIER 2021 // COLLECTES DES DÉCHETS

AUCUNE PRESTATION LE 1ER MAI, NI COLLECTE, NI DÉCHÈTERIE MOBILE

L'HAY-LES-ROSES SECTEUR SUD

PAVILLONS ET
PETITS COLLECTIFS

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
JEU 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1	MER 1
VEN 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2
SAM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3	VEN 3
DIM 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4
LUN 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5
MAR 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6	LUN 6
MER 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7
JEU 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8	MER 8
VEN 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9
SAM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	VEN 10
DIM 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11
LUN 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12
MAR 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13	LUN 13
MER 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14
JEU 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15	MER 15
VEN 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16
SAM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	VEN 17
DIM 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18
LUN 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19
MAR 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	LUN 20
MER 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21
JEU 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22	MER 22
VEN 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23
SAM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	VEN 24
DIM 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25
LUN 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26
MAR 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27	LUN 27
MER 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28
JEU 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	MER 29
VEN 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30
SAM 31	MAR 31		DIM 31		VEN 31

Le numéro de téléphone unique pour toutes vos demandes : 01 78 18 22 23

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES DÉCHÈTERIES :

Les déchèteries permettent l'élimination de déchets spécifiques occasionnels qui ne peuvent faire l'objet d'une collecte ordinaire en raison de leur nature, de leur poids, leur quantité et/ou de leur taille. Attention, tous les déchets ne sont pas acceptés. Les déchets interdits en déchèterie: Les déchets des professionnels, les déchets amiantés, les ordures ménagères, les extincteurs, les bouteilles de gaz, les médicaments, les déchets d'activités de soins, les carburants liquides, les cadavres d'animaux, carcasses de voiture, motos ou scooters. L'accès aux déchèteries intercommunales et mobiles est gratuit et réservé exclusivement aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Le réseau des déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès et d'utilisation des équipements et sont consultables sur les sites internet : www.rived.fr - www.grandorlyseinebievre.fr

DÉCHÈTERIES MOBILES (Grand-Orly Seine Bièvre)

Toutes les déchèteries mobiles sont accessibles aux particuliers résidents sur les communes d'Arcueil, Cachan, Gentilly, Fresnes, Kremlin-Bicêtre, L'Hay-les-Roses et Villejuif sur présentation d'un justificatif de domicile. Les déchèteries vous accueillent sur les sites et horaires suivants :

- **ARCUEIL** : tous les samedis, de 9 heures à 13 heures, parking de la Mairie, avenue Paul Doumer.
- **CACHAN / L'HAY-LES-ROSES** : 2^e et 4^e samedi de chaque mois, de 9 heures à 13 heures, 104 avenue Gabriel Péri à L'Hay-les-Roses.
- **KREMLIN-BICÊTRE** : 3^e samedi du mois, 9 heures à 13 heures, 14-24, rue Eugène Thomas.
- **VILLEJUIF** : 4^e samedi du mois de 9 heures à 17 heures, 19-34 avenue de l'Épi d'Or.

DÉCHÈTERIES (RIVED)

- **Déchèterie de Chevilly-Larue**
Zone Cerisaie Nord- Rue du Stade
- **Déchèterie de Choisy-le-Roi**
113 avenue d'Alfortville
- **Déchèterie de Villeneuve-le-Roi**
Zac des Vœux St-Georges
Rue des Vœux St-Georges
Numéro Vert pour les 3 déchèteries 0805 017 026

VOS CONTAINERS

Réparation et remplacement sur appel téléphonique et sans frais.

DÉCHETS TOXIQUES :

Aérosols, piles, acides, batteries, peintures, solvants, désherbants, produits d'entretien, huiles, radiographies, produits photos ...
Déposer vos déchets dangereux via un camion présent au :
Marché LOCARNO rue Henri Thirard 3ème dimanche du mois de 9h00 à 12h30
Service gratuit, et réservé uniquement aux particuliers.
Pour les déchets d'activités de soins, consultez le site www.dastri.fr et trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous.

À sortir la veille au soir de la collecte

ORDURES MÉNAGÈRES :

Les déchets produits au quotidien par un ménage non recyclables et non toxiques.(Pavillons).

* Les déchets produits au quotidien par un ménage non recyclables et non toxiques.

Collecte supplémentaire uniquement pour les collectifs et les commerces.

EMBALLAGES ET PAPIERS :

Bouteilles, cartons, conserves, canettes, barquettes aluminium, aérosols, briques alimentaires, papiers, journaux/magazines.

Inutiles de les laver, il suffit de bien les vider et de les jeter en vrac dans votre container.

LE VERRE :

Bouteilles, bocaux, pots de yaourt ou confitures en verre...
En apport volontaire dans des colonnes aériennes installées sur la commune.

DÉCHETS VÉGÉTAUX :

Petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon. Obligatoirement présentés en sacs kraft biodégradable. 20 sacs vous seront livrés pour l'année. Pas de collecte des déchets végétaux de décembre à mars.

Les branchages d'un diamètre inférieur ou égale à 1 cm et d'une longueur de 1.50 m max peuvent être collectés en fagots avec un lien naturel.

COLLECTE DES SAPINS :

Sans sac (sauf biodégradable), sans décoration, sans flocage ni peinture.

ENCOMBRANTS :



Bois, ferraille, gros carton, meubles. 1m³ maximum par adresse. À sortir la veille au soir.

⊗ Sont exclus de la collecte : Déchets d'entreprises, déchets de travaux, déchets automobiles, produits et déchets dangereux et toxiques, vitres et miroirs déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Si certains de vos déchets n'ont pas été collectés (dans la plupart des cas) c'est qu'ils ne peuvent pas être ramassés au titre des encombrants. Il vous incombe donc de les reprendre pour qu'ils ne restent pas sur la voie publique.



IL EST INTERDIT DE DÉPOSER SES CONTAINERS SUR LA VOIE PUBLIQUE EN DEHORS DE JOURS DE COLLECTE.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

grandorlyseinebievre.fr



G R A N D
O R L Y
S E I N E
B I È V R E